

**28^e CONCOURS INTERNATIONAL DE PIANO
CLARA HASKIL
24 – 30.08.2019 | VEVEY**

Association Clara Haskil
Rue du Conseil 31
1800 Vevey / Suisse

Adresse pour la correspondance :
Concours Clara Haskil, Chemin des Passiaux 15, Case postale 123, 1008 Prilly/Suisse
T +41 21 922 67 04
vevey@clara-haskil.ch / www.clara-haskil.ch

DÉLAI D'INSCRIPTION : mercredi 10 avril 2019

LES PRIX CLARA HASKIL

1963_pas de prix
1965_Christoph Eschenbach [Allemagne]
1967_Dinorah Varsi [Uruguay]
1969_pas de prix
1971_pas de concours
1973_Richard Goode [Etats-Unis]
1975_Michel Dalberto [France]
1977_Evgeni Korolyov [URSS]
1979_Cynthia Raim [Etats-Unis]
1981_Konstanze Eickhorst [Allemagne]
1983_pas de prix
1985_Natasa Veljkovic [Yougoslavie]
1987_Hiroko Sakagami [Japon]
1989_Gustavo Romero [Etats-Unis]
1991_Steven Osborne [Ecosse]
1993_Till Fellner [Autriche]
1995_Mihaela Ursuleasa [Roumanie]
1997_Delphine Bardin [France]
1999_Finghin Collins [Irlande]
2001_Martin Helmchen [Allemagne]
2003_pas de prix
2005_Sunwook Kim [Corée du Sud]
2007_Hisako Kawamura [Japon]
2009_Adam Laloum [France]
2011_Cheng Zhang [Chine]
2013_Cristian Budu [Brésil]
2015_pas de prix
2017_Mao Fujita [Japon]

INFORMATIONS GÉNÉRALES

LE JURY

Christian Zacharias, président
Catherine d'Argoubet
Hisako Kawamura
Thierry Escaich
Aleksandar Madzar
Svend McEwan-Brown
Marc Pantillon

Le jury des éliminatoires est composé du président et de deux membres du jury ; il se réunit à huis clos en avril 2019.

DELAI D'INSCRIPTION

Mercredi 10 avril 2019

Inscriptions exclusivement en ligne

<https://app.getacceptd.com/clarahaskil> (dès le 1er juillet 2018)

TIRAGE AU SORT DE L'ORDRE DE PASSAGE DES CANDIDATS

Effectué à huis clos par notaire le :

Lundi 5 août 2019

DEROULEMENT DU CONCOURS

Théâtre de Vevey

QUARTS DE FINALE

24, 25 & 26 août 2019

REPETITIONS DE MUSIQUE DE CHAMBRE

27 août 2019

REPETITIONS GENERALES MUSIQUE DE CHAMBRE ET

DEMI-FINALES

28 août 2019

REPETITIONS AVEC ORCHESTRE

29 août 2019

REPETITION GENERALE ET

FINALE avec orchestre

30 août 2019

LE CONCOURS CLARA HASKIL

Le Concours a pour but de découvrir un jeune talent à même de représenter les valeurs du concours : musicalité, sensibilité, humilité, remise en question permanente, recherche perpétuelle de l'excellence, écoute des partenaires et respect du compositeur.

Ces valeurs sont inspirées de la vie et de la carrière de Clara Haskil, pianiste suisse d'origine roumaine, née en 1895 à Bucarest et décédée à Bruxelles en 1960.

Les premières éditions du concours se sont déroulées à Lucerne ; dès 1973, il se déroule à Vevey où Clara Haskil vécut de 1942 jusqu'à sa mort. Une rue de la ville porte son nom.

PROGRAMME DU CONCOURS

Le programme du concours reflète le vaste répertoire de Clara Haskil au travers d'un récital, d'une épreuve de musique de chambre et d'un concerto avec orchestre.

Tous les concerts du concours sont à suivre en direct ou en différé depuis le site du concours : www.clara-haskil.ch

PRIX CLARA HASKIL

Le Concours Clara Haskil ne décerne qu'un seul Prix Clara Haskil qui ne peut être partagé; le jury peut toutefois renoncer à attribuer le prix. Le lauréat recevra la somme de CHF 25'000. Les autres finalistes recevront chacun un montant de CHF 5'000.

La finale, avec orchestre, aura lieu le vendredi 30 août 2019 en collaboration avec le Septembre Musical Montreux-Vevey et sera retransmise par la Radio Télévision Suisse – Espace 2.

PRIX DU PUBLIC

Lors de la finale du Concours, l'ensemble du public aura la possibilité de voter pour le candidat de son choix. Le Prix du public sera décerné au candidat qui obtient le plus grand nombre de voix. En cas d'égalité, le prix sera partagé. Le montant du prix est de CHF 3'000.

PRIX MODERN TIMES

Inauguré en 2013, ce prix récompense la meilleure interprétation d'une œuvre spécialement commandée pour le concours. D'un montant de CHF 3'000, il sera attribué par le jury pour la meilleure exécution de l'œuvre lors de la finale. En 2019, la pièce sera composée par Thierry Escaich.

PRIX COUP DE COEUR

Dans le cadre d'un projet académique avec les Universités de Genève et de Lausanne et la Haute Ecole de Musique de Genève, un jury d'étudiants est constitué, la Jeune Critique, dont l'une des tâches est d'attribuer un prix « Coup de Cœur » d'un montant de CHF 3'000.

PRIX CHILDREN'S CORNER

En collaboration avec le Conservatoire de Vevey, un jury de jeunes enfants étudiant le piano décerne leur prix « Children's Corner », d'un montant de CHF 2'000.

ENGAGEMENTS

Le Concours s'efforce de mettre en place des partenariats avec différents organisateurs de concerts et orchestres afin de proposer des concerts au lauréat du Prix. De plus, le concours est prêt à aider le lauréat dans ses recherches en vue d'une collaboration avec une agence de concerts.

CONDITIONS D'ADMISSION

1. Le Concours est ouvert aux pianistes de toutes nationalités nés après le :
31 décembre 1991.
2. Inscriptions exclusivement en ligne sur le site
<https://app.getacceptd.com/clarahaskil>
3. Délai d'inscription :
Mercredi 10 avril 2019
4. Les candidats retenus recevront une confirmation de participation ainsi que la partition de la pièce de Thierry Escaich, début mai 2019.
5. La finance d'inscription est de \$ 75.- non remboursables.

PIANOS

Les candidats sont assurés de disposer d'un piano de travail durant toute la période du Concours.

LOGEMENT

Un hébergement dans des familles d'accueil est garanti pour les candidats qui le demandent (logement en principe gratuit).

Le secrétariat du Concours peut également envoyer au candidat la liste des hôtels et pensions de la région (logement aux frais du candidat).

FRAIS DE VOYAGE

Les frais de voyage sont à la charge du candidat. Ceux-ci sont toutefois remboursés aux candidats retenus en demi-finales sur présentation de justificatifs et jusqu'à concurrence de CHF 1'000.

REGLEMENT DU CONCOURS

1. L'inscription se fait exclusivement en ligne via le site <https://app.getacceptd.com/clarahaskil>
2. Le Concours se réserve le droit d'écarter les candidatures qui ne sont pas au niveau souhaité.
3. En validant sa candidature, le candidat confirme son programme; aucune modification ne sera admise.
4. L'ordre de passage du candidat est fixé par tirage au sort et reste valable pour toutes les épreuves du Concours.
5. Le candidat doit se présenter au Théâtre de Vevey, le vendredi 23 août 2019 entre 9h00 et 16h00 pour l'inscription définitive ; un planning sera communiqué (essai du piano, inscription, réservation de pianos d'exercice).
6. L'exécution des reprises est laissée à l'appréciation du candidat (sauf les sonates de Schubert et de Haydn lors des Quarts de finales, sans reprise).
7. Toutes les œuvres doivent être interprétées de mémoire, sauf la pièce de Thierry Escaich et les sonates pour violon et piano de Beethoven.
8. Pour toutes les épreuves, l'ordre d'exécution est au choix du candidat.
9. Toutes les épreuves sont publiques à partir des quarts de finales.
10. Le candidat cède ses droits d'interprète de manière illimitée sur ses prestations enregistrées pendant la durée du concours pour diffusion radio et web streaming.
11. Les décisions du jury sont sans appel.
12. Le gagnant du Concours est seul autorisé à porter le titre de « Prix Clara Haskil 2019 ».
13. Les finalistes pourront mentionner le titre de « Finaliste du 28^e Concours Clara Haskil 2019 ».
14. En cas de contestation, le texte français fait foi.

PROGRAMME DU CONCOURS 2019

ELIMINATOIRES

Enregistrement vidéo exclusivement

Le candidat constitue un programme comme suit :

1. Mozart Une Sonate pour piano (K. 310, 333, 457, 533/494 ou 576)
2. Chopin Nocturne en ut mineur, Op. 48, no. 1
3. Schumann Une Etude Paganini, Op. 10 (une des suivantes : 1, 3, 4 ou 5)

L'enregistrement doit être effectué en 2018 ou en 2019 ; des enregistrements plus anciens ne seront pas acceptés.

Chaque pièce et chaque mouvement doivent être enregistrés séparément et sans montage.

QUARTS DE FINALES

Vingt-quatre candidats retenus (maximum)

Le candidat compose un programme selon les règles suivantes :

1. Deux sonates de D. Scarlatti choisies dans la liste suivante :

K. 13 en sol majeur ; K. 26 en la majeur ; K. 29 en ré majeur ; K. 96 en ré majeur ;
K. 108 en sol mineur ; K. 113 en la majeur ; K. 119 en ré majeur ; K. 120 en ré mineur ; K. 299 en ré majeur ; K. 366 en fa majeur ; K. 502 en ut majeur

2. Une sonate de J. Haydn en entier (et sans reprise), choisie dans la liste suivante :

Hob. XVI :20 en do mineur ; Hob. XVI : 21 en ut majeur ; Hob. XVI : 23 en fa majeur ;
Hob. XVI : 24 en ré majeur ; Hob. XVI : 29 en fa majeur ; Hob. XVI : 33 en ré majeur ;
Hob. XVI : 38 en mi bémol majeur ; Hob. XVI : 43 en la bémol majeur ; Hob. XVI :
46 en la bémol majeur ; Hob. XVI : 49 en mi bémol majeur ; Hob. XVI : 50 en ut majeur ;
Hob. XVI : 52 en mi bémol majeur.

3. Une sonate de Schubert en entier (et sans reprise), choisie dans la liste suivante :

D 845 en la mineur ; D 958 en ut mineur ; D 850 en ré majeur

4. Albeniz : Iberia, No 6 Triana

DEMI-FINALES

Six candidats retenus (maximum)

1. Une Sonate de Beethoven pour violon et piano choisie dans la liste suivante :

No. 3 en mi bémol majeur Op. 12 no. 3; No. 7 en ut mineur, Op. 30 no. 2; No. 10 en sol majeur Op. 96

2. Une œuvre complète choisie dans liste suivante :

Chopin : Sonate No. 2 Op. 35 ou No 3 Op. 58 ; Schumann : Carnaval Op. 9, Fantasiestücke Op. 12, Kreisleriana Op. 16, Humoreske Op. 20, Sonate No 2 en sol mineur Op. 22 ; Brahms : Sonates Op, 1, Op. 2 ou Op. 5, Variations et fugue sur un thème de Haendel Op. 24, Variations sur un thème de Paganini Op. 35, Klavierstücke Op. 76, Fantasien Op. 116

3. Création de Thierry Escaich (durée d'environ 5 minutes)

FINALE AVEC ORCHESTRE

Trois candidats retenus (maximum)

1. Un des concertos de Mozart suivants :
K. 271, K. 453, K. 456, K. 459, K. 466, K. 467, K. 482, K. 488, K. 491, K. 503, K. 595

Pour cette épreuve, le candidat bénéficiera de deux répétitions avec orchestre ; la direction sera assurée par Christian Zacharias, président du Jury.

Le Concours Clara Haskil est membre de la Fédération Mondiale des Concours Internationaux de Musique depuis 1976